

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2008
(convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30
M. BAUDRY Claude à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30
M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30
M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan
M. DAVID J-Louis à M. GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30
M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30
M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean-Paul
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30
M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier
M. SAINTE MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45
M. TRIJOLET Thierry à Mme DELTIPLE Laurence à partir de 11 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Rapport annuel sur le réseau de télécommunications Haut Débit Inolia - Année
2007 - Présentation**

Monsieur GELLE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Délégué INOLIA a adressé à la Communauté Urbaine un rapport annuel portant sur l'exécution de la délégation du réseau à haut débit en 2007, comportant un compte rendu technique et financier.

Ce document doit être communiqué à l'Assemblée délibérante, afin que celle-ci en prenne acte et puisse émettre toutes observations utiles au bon déroulement du contrat de délégation et au respect des engagements du Délégué.

Il est rappelé que la société INOLIA, qui est dédiée à l'exécution du contrat de délégation de service public, a été créée le 25 juillet 2006.

Les années 2006 et 2007 correspondent à une phase de construction du réseau métropolitain et d'investissement.

Fin 2007, le réseau avait été déployé à hauteur de 82 % pour le génie civil et 89 % pour les sites à raccorder.

Certaines connexions ont dû être différées, INOLIA ayant dû s'intégrer dans les travaux entrepris par la Communauté Urbaine, pour limiter les dégradations du domaine public et la gêne aux usagers. A ce jour, tous les travaux relatifs à la construction du réseau sont achevés.

Les faits suivants sont à signaler pour la délégation haut débit :

- le Conseil de Communauté a adopté le 30 mars 2007 l'avenant n°3 permettant la mise à disposition du Délégué, d'infrastructures de télécommunications, avec le paiement de redevances ;
- l'avenant n° 4, modifiant le catalogue des tarifs et des services, a été validé par le Conseil le 13 juillet 2007 ;
- la Communauté a adhéré en octobre 2007, au Syndicat Mixte Gironde Numérique ;

- la Caisse des Dépôts et Consignations est entrée dans le capital social d'INOLIA à hauteur de 40 %, après autorisation du Conseil de Communauté du 21 décembre 2007.

L'analyse financière a été effectuée par le Centre Contrôle de Gestion de l' I.G.A. Elle fait apparaître les données suivantes :

1. Bilan comptable :

- le capital social d' INOLIA est passé de 37 000 € à 5,5 M €, comme le prévoyait le contrat de délégation,
- LD Collectivités demeure l'actionnaire majoritaire (59,32 %).

L'actif s'établit à 25 635 716 €. Il comprend un actif immobilier de 17 892 175 €, en nette augmentation par rapport à 2006, la construction du réseau s'étant poursuivie et intensifiée.

Le passif du même montant comprend principalement :

- le capital social : 5 500 K€,
- les subventions d'investissement : 6 077 K€.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2007, la subvention versée était de 3 795 K €, diminuée de ses amortissements avec un engagement de subvention à verser de 2 415 K€ (4^{ème} acompte),
- le résultat de l'exercice : - 585 K€
- le report de l'exercice précédent : - 239 K€.

2. Compte de résultat :

Les produits nets d'exploitation, au 31 décembre 2007, s'élèvent à 323 002 €.

Ce chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

- services d'accès DSL : 41 %
- location annuelle de fibre optique non activée : 39 %
- recettes de bande passante haut débit (Lan to Lan) : 14 %
- services d'hébergement et de connectivité d'IRU : 6 %

Les charges d'exploitation ont fortement augmenté en passant de 240 K€ au 31 décembre 2006 à 652 K€ fin 2007.

Cette variation résulte de la durée de l'exercice (une année complète pour 2007 et seulement 5 mois en 2006) mais aussi par des coûts résultant de la commercialisation des services.

Une analyse plus approfondie des charges d'exploitation montre qu'il s'agit principalement de charges de structures (78,22 %) comprenant la rémunération du personnel détaché, la sous-traitance administrative et des honoraires.

Les produits financiers sont de l'ordre de 93 K€.

Les investissements réalisés par le Déléataire :

Le montant des investissements prévu contractuellement, a été ramené de 25 140 K€ à 24 916 K€ par l'avenant n°4, signé à compter du 1^{er} août 2007.

Le total des investissements réalisés s'établit à 18 374 K€ et représente 74 % des investissements initialement prévus.

Comparaison avec le plan d'affaires initial :

On constate un retard de 2,4 M €, tant au niveau des produits d'exploitation que des charges d'exploitation, qui peut se justifier comme suit :

- inadéquation du plan d'affaires conclu au départ, compte tenu du marché évolutif du haut débit,
- décalage du début de la délégation avec une activité de la société réduite à 5 mois en 2006,
- léger retard lié à la construction du réseau

En conclusion on peut souligner que le résultat net est meilleur que celui figurant au plan d'affaires prévisionnel : - 585 K € en 2007 (pour une estimation de - 2 163 K€).

Par ailleurs, les économies réalisées sur les dépenses d'investissement, seront réinvesties dans le réseau Haut Débit, pour respecter l'équilibre du contrat. Cela fera l'objet d'un nouvel avenant au contrat de DSP.

Conformément à l'article L1411-14 du CGCT, le rapport annuel relatif à l'exécution de la délégation de services public Haut Débit INOLIA, annexé à la présente délibération, sera mis à la disposition du public dans les Mairies et au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, il vous est présenté le rapport annuel adressé par la société INOLIA, dont il vous est demandé de prendre acte et comportant :

- la présentation générale du projet avec le rappel des objectifs, de la DSP,
- un volet commercial,
- le compte rendu technique
- le compte rendu financier

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées présentation.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 JUILLET 2008**

PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2008

M. THIERRY GELLE